LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°40 PRINTEMPS - ÉTÉ 2022**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

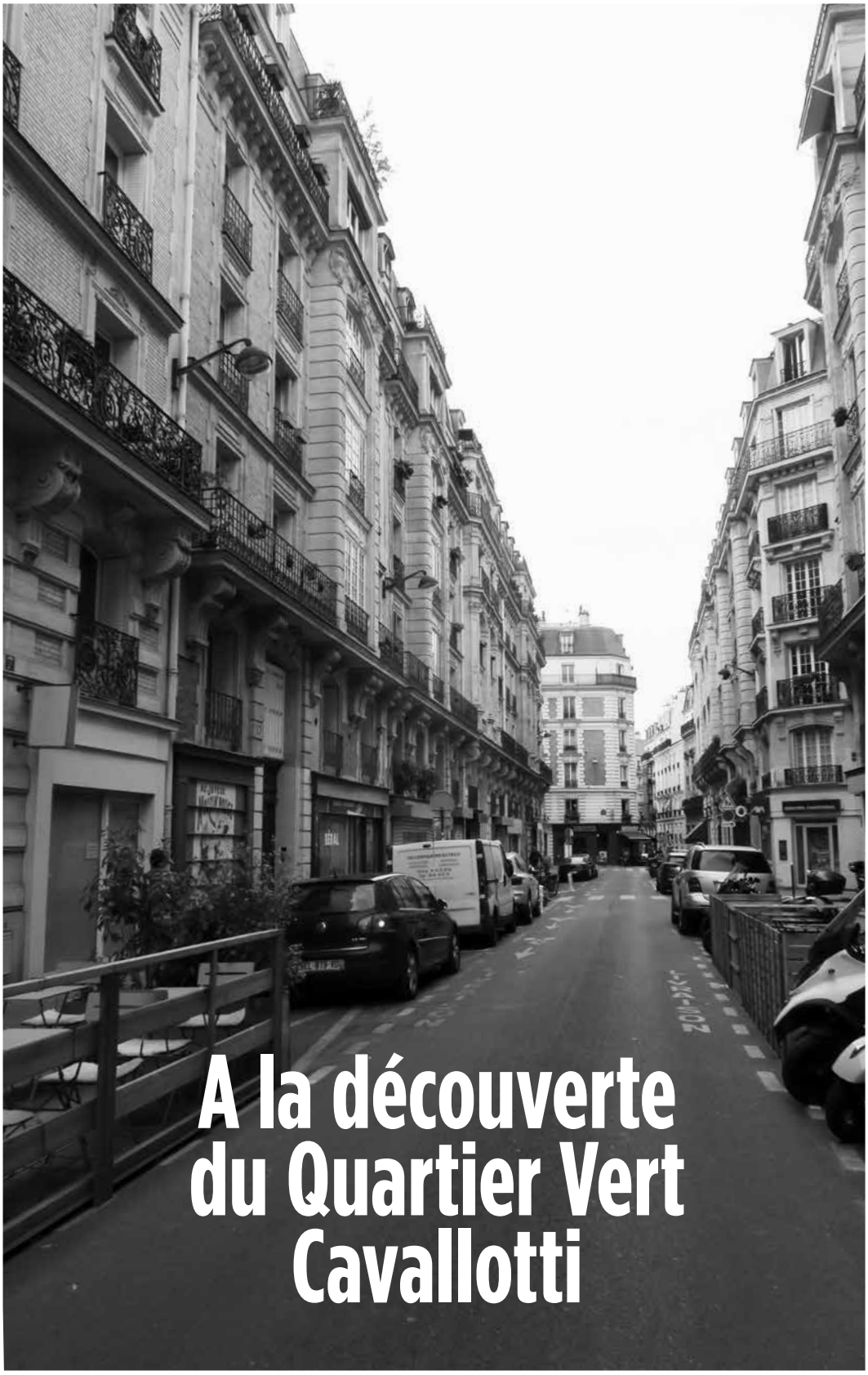

A la découverte du Quartier Vert Cavallotti

MAIRIE DU XVIIe
Le réaménagement de la place Richard Barret

NOTRE QUARTIER
Une nouvelle fonction pour les kiosques à journaux ?

CADRE DE VIE
Le retour des terrasses estivales

PATRIMOINE

Sauver les maisons faubouriennes de nos quartiers

PLANTATIONS
La Ville fait évoluer les permis de végétaliser

instantanés

LE MAI DES **FLEURS** !

Début mai, il y avait de quoi se réjouir en admirant les parterres de fleurs. Que ce soit sur le boulevard des Batignolles, près du métro Rome ou nichées dans de petites rues (rue Dautancourt à droite), les fleurs explosent de couleurs, preuve du savoir-faire des services de la DEV du XVIIe et de certains particuliers !

SOMMAIRE

→ ÉDITORIAL
- Les bonnes nouvelles, c'est pour quand ?.....p. 3

→ DÉCLIC SUIT LES DOSSIERS
- La fin des parkings dans notre quartier ?..... p. 4
- Service minimum de la DEV sur la placette des 37/39 av. de Clichy...p 4
- Densification urbaine..... p. 4
- Elargir les trottoirs du pont Caulaincourt..... p. 5
- Cimetière Montmartre : faut-il qu'une porte soit fermée ou fermée ?..... p. 5

→ DANS NOTRE QUARTIER
- Hoba, un lieu dédié à une cuisine « durable et joyeuse »....p. 6
- Kiosques à journaux cherchent affectation désespérément.....p. 8
- Emprunter l'avenue de Clichy : un casse-tête qui dure.....p. 8
- L'aménagement de la place Richard Barret a débuté.....p. 10

→ CADRE DE VIE
- Les terrasses estivales sont de retour..... p. 12
- Immersion en profondeur dans le Quartier vert Cavallotti ..... p. 14

→ AMÉNAGEMENTS
- Un collectif pour sauvegarder les maisons faubouriennes.....p. 20

→ ESPACES VERTS
- La Ville fait évoluer le dispositif des permis de végétaliser.....p. 22
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 24

éditorial

LES BONNES NOUVELLES, C'EST POUR QUAND ?

Dans une autre époque, le messager porteur de mauvaises nouvelles était mis à mort. Epoque heureusement révolue car nous ne serions déjà plus de ce monde tant d'un journal l'autre, nous ne cessons de vous annoncer au mieux : Pas de nouvelles ! Nous gardant bien d'ajouter « Bonne nouvelle ! »
Fréquemment, des habitants de nos quartiers nous interpellent : *« Alors, où ça en est la réfection de la sortie du métro La Fourche ? »*, *« C'est pour quand ce fameux Parcours de peintres impressionnistes ? »* Force est de leur répondre que ça bloque quelque part.
On les comprend, ces gens ! Cela fait parfois des années que notre association a lancé l'idée puis fait adopter quantité de beaux projets que l'on ne voit jamais se concrétiser.
Ainsi de **l'ouverture d'une entrée supplémentaire au cimetière Montmartre, rue Ganneron**.
Voilà plus de dix ans qu'avec d'autres nous la réclamions. Cette porte étroite fut enfin inaugurée en février 2022. Deux mois plus tard, elle était fermée par l'administration. Jusqu'à quand ?
Notre projet de **réhabilitation de la sortie du métro La Fourche**, nous l'avons fait adopter par les citoyens du XVIIe dans le cadre des budgets participatifs 2019. Les services techniques de la RATP ont choisi de suivre nos préconisations et de la recréer à l'identique façon ligne Nord-Sud 1911. Tout était prêt techniquement. L'ingénieure qui pilote le projet annonçait il y a juste un an que les travaux, réalisés en nocturne, pouvaient débuter en janvier 2022. Prévus pour quatre mois, ils devraient être terminés. C'était sans compter avec la mairie de Paris qui cherche toujours comment verser de l'argent à la RATP... De réunions en commissions, il apparait qu'il faut mettre dans la boucle IDFM (Ile de France Mobilités). On en saura davantage en juillet.
Notre projet de **Parcours de peintres impressionnistes**, c'est au budget participatif de 2018 que nous l'avons fait adopter. Avec enthousiasme, nous nous sommes lancés dans la tâche passionnante de choisir onze œuvres portant témoignage de peintres qui ont habité ou travaillé dans notre quartier puis de rédiger les commentaires explicatifs et, enfin, d'identifier très précisément les lieux où les installer : quatre panneaux place de Clichy, sept avenue de Clichy. Tout ceci en étroite collaboration avec la DAC (Direction des affaires culturelles) de la mairie de Paris. On pouvait envisager une installation au début de l'année 2021. C'était sans compter avec la mairie de Paris qui ne voulait plus des supports pourtant déjà utilisés dans le centre de Paris. Karen Taïeb, adjointe à la maire de Paris en charge du Patrimoine, élue du XVIIe, tout en se déclarant très satisfaite de notre choix, a voulu en choisir d'autres, approuvés par Emmanuel Grégoire, premier adjoint d'Anne Hidalgo. C'est ce qu'elle nous annonça en octobre 2021 après un périple de deux heures de la place de Clichy jusqu'aux rues La Condamine et Dautancourt. Un nouveau rendez-vous, fixé au 13 mai avec, comme en octobre, la DAC, le responsable Paris Nord-Ouest de la DVD (Direction de la voirie et des déplacements) qui en octobre avait validé tous les lieux d'installation, a été annulé la veille sans aucune explication !

> Que dire quand des habitants de nos quartiers nous interrogent sur l'avancement de tel ou tel projet en panne depuis de nombreuses années ?

Tout ce travail n'aura pas été totalement vain : on peut aujourd'hui découvrir notre parcours en se rendant sur le site internet (1) que la DAC a réalisé en reprenant chacun de nos onze tableaux accompagnés de nos commentaires. Ce dont dont la mairie du XVIIe s'est fait récemment l'écho sur son site (2).
Mais nous ne renoncerons pas : le projet doit être réalisé tel qu'il a été adopté par le vote citoyen. Les habitants, les promeneurs doivent voir ces panneaux témoignant d'une époque qui fait honneur à notre quartier. Et tant pis si cela concurrence les panneaux Decaux.

(1) https://storymaps.arcgis.com/stories/0bebc98090104f2aae3fe438de907d89
(2) htpps://mairie17.paris.fr/paris-vues-d-artistes-le-quartier-de-la-place-clichy-21157

DÉCLIC 17 | 18

LE JOURNAL DE *déC*LIC 17/18
N°40 - PRINTEMPS -ÉTÉ 2022
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Conseil d'administration : **Vito d'Alessandro, David Chapotin, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin (président), Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : déCLIC 17/18
• Crédits photographiques : déCLIC 17/18, sauf mention contraire
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau

déCLIC 17/18
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org
Facebook : Déclic17/18

Déclic 17/18 suit les dossiers !

LA FIN DES PARKINGS DANS NOTRE QUARTIER ?

Quand la voiture perd droit de cité, c'est toute une infrastructure qui disparaît. Cela avait commencé avec la fermeture du garage Mercedes sur l'avenue de Saint-Ouen, du côté de la porte. Il semble qu'une accélération s'opère si l'on en juge par les panneaux qui sont affichés sur les deux parkings qui reçoivent les voitures à l'heure, au jour ou au mois, l'un situé rue Lemercier *(photo)*, au droit de la rue Jacquemont et l'autre rue Nollet.
Le premier a été apposé il y a déjà quelques mois. Il annonce la mutation du site en bureaux et logements, avec transformation de la façade. Nul doute que les espaces de bureaux créés iront grossir les milliers de mètres carrés de bureaux déjà vacants dans le mouvement de ressac provoqué par la crise du Covid et le recours accru au télétravail. Le bâtiment très typé art déco faisait depuis longtemps partie des fondamentaux du quartier. Renseignements pris auprès des employés, la mutation ne serait pas pour tout de suite. Le second est un projet de logement avec création de mètres carrés habitables.

Ces deux fermetures programmées, qui annoncent des mois de travaux dans ces rues étroites, font craindre pour le grand parking situé rue Lamarck, près de l'avenue de Saint-Ouen et qui reste l'un des derniers accessibles dans notre quartier.

DENSIFICATION **URBAINE**

Il suffit de se promener dans les rues de notre quartier pour découvrir que nombre de chantiers occupent pour de longs mois l'espace public. Les usagers de cet espace ne peuvent que prendre leur mal en patience et espérer que la diligence des constructeurs réduira la durée de l'emprise. On se souvient tous de la construction de cet immeuble situé sur l'avenue de Clichy (près du Super U) qui a perturbé la circulation des piétons, des bus et des voitures pendant plus d'un an.
Il en va de même en ce moment près de la place avec la construction d'un hôtel plusieurs fois reportée. Et rue Lemercier tout près du croisement avec la rue des Moines qui oblige les piétons à traverser à deux reprises.
Si tous les chantiers prévus (rue des Apennins, rue Ganneron, etc.) démarrent en même temps, il est à craindre que notre quartier ne se transforme en un gigantesque chantier !

ÉLARGIR LES TROTTOIRS DU PONT CAULAINCOURT

Tous les piétons qui empruntent le pont Caulaincourt sont frappés, tant les trottoirs sont étroits à cet endroit, des difficultés que l'on a à se croiser. Et descendre sur la chaussée est rendu très difficile par la hauteur du trottoir, la densité et la vitesse de la circulation. Sans compter les trottinettes et autres vélos silencieux. En d'autres temps, déCLIC 17/18 avait évoqué ce problème. Allant même à le proposer comme projet pour un budget participatif. Il s'agissait de réduire de trois à deux voies la circulation sur le pont pour élargir les trottoirs.
Cet axe est très fréquenté dans les deux sens par tous ceux qui habitent de ce côté de Montmartre et qui vont prendre le métro à la Place de Clichy. Et par des centaines de touristes qui partent visiter la Butte, un des endroits incontournables de notre Capitale. La Ville, qui n'a pas hésité à réduire le nombre de voies sur l'avenue de Clichy pour créer une piste cyclable, pourrait-elle remettre ce projet en chantier ?

AU DÉBUT DU MOIS DE FÉVRIER, L'OUVERTURE DE CETTE PETITE PORTE DANS LE MUR DE LA RUE GANNERON AVAIT ÉTÉ PERÇUE COMME UNE RÉUSSITE. ELLE OFFRAIT UN ACCÈS SUPPLÉMENTAIRE AU CIMETIÈRE MONTMARTRE. DEUX MOIS APRÈS, ELLE EST DÉJÀ FERMÉE. PROVISOIREMENT ?

CIMETIÈRE MONTMARTRE : **FAUT-IL QU'UNE PORTE SOIT FERMÉE OU FERMÉE ?**

Pourquoi une seule entrée avenue Rachel, certes gardiennée, ouverte toute l'année, quand le Père-Lachaise en compte cinq dont deux gardiennées ? Voilà plus de dix ans que déCLIC 17/18 réclamait ce nouvel accès, pour les habitants du secteur comme pour les touristes. Les élus, les candidats soutenaient notre demande, surtout quand approchaient les élections municipales.
En février 2020, Eric Lejoindre, maire du XVIIIe nous annonce que ce projet sera mis en œuvre dans la prochaine mandature. Deux ans plus tard, chacun a pu découvrir cette petite porte de fer ouvrant sur le cimetière par un escalier de quatre niveaux, plutôt réussi, les horaires annoncés étant similaires à ceux de la porte de l'avenue

(Suite page 7)

SERVICE MINIMUM **DE LA DIRECTION DES ESPACES VERTS** SUR LA PLACETTE DES 37/39 AVENUE DE CLICHY

LES PLANTES DE LA PLACETTE DU 37/39 AVENUE DE CLICHY ONT REPRIS DES COULEURS. C'EST MIEUX. MAIS LA POSITION ACTUELLE DES BACS N'EMPÊCHE PAS LES VOITURES DE S'INSTALLER SUR LA PLACETTE. ET, COMME ILS NE SONT TOUJOURS PAS FIXÉS AU SOL, LEUR ALIGNEMENT EST ALÉATOIRE !

Après onze mois d'attente (notre rendez-vous avec la Direction des Espaces Verts du XVIIe date de mai 2021…) et plusieurs relances (maire du XVIIe, adjointe aux Espaces verts, M. Aubry de la DEV), nous n'espérions plus rien des promesses qui nous avaient été faites en mai 2021 avec effet avant la fin juin : réaménagement des bacs et leur ancrage au sol, mise en place de plantes plus résistantes et au feuillage persistant…
C'est donc avec une grande surprise que nous avons (re)découvert la première semaine d'avril la pertinence de cette maxime bien connue : « Tout vient à point pour qui sait attendre »…
Une partie des engagements pris l'an dernier par la DEV sont tenus : les deux bacs de petite taille ont été supprimés du « front » de l'avenue (où leur hauteur les transformait en poubelles idéales) et placés le long du mur du 41 où ils remplacent

les deux bacs de taille moyenne mis à leur place le long du trottoir, des plantes nouvelles ont été installées, les plantes mortes ont été ôtées, les bacs déplacés ont été réalignés, ils sont couverts d'un paillage fait de copeaux de bois.
Deux regrets toutefois : que ces bacs n'aient pas été remis à leur emplacement précédent – ce qui laisse la possibilité

aux voitures de pénétrer sur la placette – et qu'ils ne soient pas fixés au sol et donc de nouveau l'objet de potentiels déplacements, ce qui n'a pas manqué d'être très rapidement le cas (*photo de gauche*).
Enfin, nous regrettons que les plantes choisies pour garnir les bacs situés le long du mur soient chiches.
Comme nous nous étions engagés, nous allons continuer à veiller à la propreté de ces bacs, à en retirer les mauvaises herbes et à les arroser en périodes de canicule.
Reste à espérer que la deuxième phase de « l'humanisation de la placette » – démontage du panneau publicitaire et réalisation de la fresque sur le mur pignon du 41, votés dans le cadre du budget participatif 2018… – sorte de sa léthargie.
On peut toujours rêver !

dans notre quartier

RÉCEMMENT OUVERT, L'ESPACE CUISINE DU BELVÉDÈRE DU PARC MARTIN LUTHER KING TIENDRA-T-IL SES PROMESSES : RÉUNIR « CINQ RÉSIDENT.ES ENGAGÉS AUTOUR D'UNE CHARTE ÉTHIQUE QUI PROPOSERONT SUR LEUR STAND UNE CUISINE AUSSI BONNE QU'INTELLIGENTE À LA MANIÈRE D'UN PETIT "FOOD-COURT" » ?

PARC MARTIN LUTHER KING : HOBA, UN LIEU DÉDIÉ À UNE CUISINE « DURABLE ET JOYEUSE »

Depuis l'ouverture de la première tranche du parc MLK, il y a plus de dix ans, nous étions nombreux à regretter l'absence d'un espace convivial où il aurait été bon de prendre un verre – et pourquoi pas grignoter un petit morceau – dans la quiétude de ce lieu qui a fait rapidement oublier la gare des marchandises des Batignolles. La Forge, située près de la voie ferrée, avec sa terrasse en bois baignée de soleil une grande partie de la journée et le bassin apportant un peu de fraîcheur visuelle dans cet environnement de grande hauteur, nous paraissait l'emplacement idéal. Et nous ne comprenions pas pourquoi ce lieu restait inoccupé. Alors qu'il aurait été bénéfique pour tous d'y installer une activité, y compris pour la Ville qui aurait perçu des loyers.
Enquête faite, il apparut qu'un appel à projets avait finalement été lancé dans le but de confier la Forge et le Belvédère voisin, situé au-dessus des voies, à un gestionnaire unique. Les choses traînaient en longueur et l'épidémie de Covid n'a rien arrangé.
Il y a plus d'un an, nous apprenions que le lieu avait été confié à l'équipe qui gérait déjà le Hasard Ludique, installé dans l'ancienne gare de la petite ceinture sur l'avenue de Saint-Ouen : un espace d'échanges et de convivialité dans ce lieu déshérité depuis de longues années.

Le Belvédère (en haut) et la Forge(en bas) ont repris vie. Avec un projet ambitieux porté par les promoteurs du Hasard Ludique, avenue de Saint-Ouen.

DEUX BÂTIMENTS : L'UN EN HO…
Cet hiver, avec le début des travaux, nous en apprenions plus sur le devenir du Belvédère et de la Forge en lisant les panneaux apposés sur la façade du Belvédère : les promoteurs du projet souhaitent créer « un lieu de vie pour une cuisine durable et joyeuse ».
Le choix a été fait d'installer dans l'espace cinq prestataires différents façon stand qui proposeraient « une cuisine aussi bonne qu'intelligente à la manière d'un petit "food-court", **le tout dans une ambiance de place de marché grouillante de vie** » (ce n'est pas moi qui souligne…). Sur la belle terrasse extérieure, on pourra aussi « siroter des cocktails maison, des vins bio et/ou nature et déguster de bons petit plats bien sûr ! »

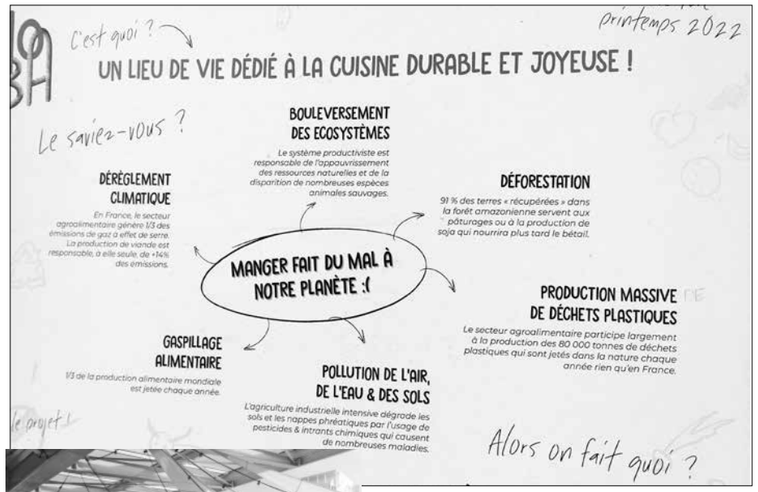

…L'AUTRE EN BA
La Forge aura une destination différente. Elle sera plurielle car elle « fera la part belle au terroir mais aussi à la pratique et à la réflexion ». L'offre comprendrait « des sandwichs, des boissons éthiques ou encore des paniers pique-nique » avec « une sélection de produits fermiers issus du circuit-court ». Mais elle serait aussi un lieu de « débats, projections de docu et animations ludiques. » « On y parlera aussi bien de l'histoire de l'afro-véganisme que de cuisine queer, de l'arrivée des insectes dans nos assiettes ou encore de l'égalité homme-femme en cuisine ». Tout un programme !
Concrètement, l'espace accueillera des cours de cuisine et sera mis à la disposition des « habitant.es et associations locales ».
Enfin, l'ambition des promoteurs du projet est de « montrer la voie » en démontrant que « manger fait mal à notre planète » entre le « dérèglement climatique », le « bouleversement des écosystèmes », le « gaspillage alimentaire », la « pollution de l'air et des sols », la « déforestation » et la « production massive de déchets plastiques ». Ça promet !

IGOR MARAIS

(Suite de la page 5)

Rachel. Certes, on était loin du projet d'entrée monumentale publié en 1912, situé précisément au même endroit…
Pourtant nous écrivions en février dernier « *Ne boudons pas notre plaisir* ».
Mais, début avril cette porte a été fermée, deux mois après son ouverture. Une pancarte destinée au « public », nous pensions être des usagers ou mieux des citoyens, précise alors que cet accès sera fermé « jusqu'à nouvel ordre ».

QUI DONNERA L'ORDRE DE RÉOUVERTURE ?
Nous interrogeons la mairie du XVIIIe.
Qui a donné l'ordre de fermeture ? Qui donnera l'ordre de réouverture ? La mairie d'arrondissement a-t-elle été consultée ou même informée ? Qui décide ?
La pancarte évoque « de multiples agressions ». Quelles sont la nature et la fréquence de ces faits, bien évidemment inacceptables ? Ces agressions auraient eu lieu dans cette partie du cimetière. Peut-on pour autant certifier que c'est l'ouverture de cette porte, attendue depuis des années, qui en est la cause ou plus simplement qu'on est dans ce secteur du cimetière au plus loin de l'entrée principale avenue Rachel, et aussi parce que comportant moins de tombes historiques, il est moins fréquenté ? Mais si le cimetière Montmartre est devenu dangereux, pourquoi se focaliser sur cette seule entrée ?

LES BOBOS DU SECTEUR !
Nous n'ignorons pas que cette réalisation de la mairie de Paris a suscité bien des réticences d'une partie du personnel du cimetière. Nous avions entendu des déclarations comme *« Cette porte ne se fera jamais »*. Un gardien déclarait tout récemment *« Cette porte a été ouverte pour que les bobos du secteur puissent aller à Pigalle »*…
S'est-on au moins assuré que les auteurs des agressions ne se sont pas introduits dans le cimetière par l'entrée principale avenue Rachel ? Ne faudrait-il pas alors envisager de fermer également cette entrée principale ? Existe-t-il un système de surveillance vidéo aux entrées du cimetière, avenue Rachel comme rue Ganneron ?
Si oui, des enregistrements ont-ils été effectués ? La police nationale a-t-elle été alertée ? Et la DPSP ? Interviennent-elles ?
Début mai, la pancarte est remplacée annonçant « Nous mettons tout en œuvre pour une réouverture dans les meilleurs délais ».
C'est déjà moins rébarbatif mais on se pose toujours la question : jusqu'à quand ?

KIOSQUES À JOURNAUX CHERCHENT AFFECTATION DÉSESPÉRÉMENT

VICTIMES DE LA CHUTE DES VENTES DE JOURNAUX, LES KIOSQUES AURAIENT PU DISPARAÎTRE DU PAYSAGE PARISIEN. ET POURTANT, ILS SONT TOUJOURS LÀ. MIEUX, 360 AURAIENT ÉTÉ « MODERNISÉS » ET UNE CINQUANTAINE SERAIENT CONSERVÉS DANS LEUR ANCIEN ÉTAT. MAIS TOUS NE SONT PAS OCCUPÉS PAR DES KIOSQUIERS.

Combien y a-t-il de kiosques dans la Capitale ? Leur nombre interpelle. Il y en aurait près de 410 selon les chiffres de Médiakiosk, qui gère ces espaces, soit plus qu'en 1900. Tous ne vendent pas de presse : il y a les quatre kiosques théâtre dans la capitale qui vendent des places de théâtre à moitié prix pour le jour de la représentation, l'un vend des crêpes, un autre est une librairie d'occasion, d'autres vendent des fleurs, il y a les kiosques de tourisme, les conciergeries de quartier « Lulu dans ma rue » et, derniers venus, les kiosques citoyens ou kiosques solidaires. Certains emplacements sont fermés depuis des années ou n'ont même jamais ouvert. La présence de publicité sur leurs flancs est la seule raison de leur maintien.

52,4 MILLIONS D'EUROS POUR LA RÉNOVATION

Les kiosques parisiens qui sont apparus en 1857 sur les Grands Boulevards à l'initiative du Baron Haussmann qui en avait demandé le dessin à Gabriel Davioud avaient vieilli et imposaient des conditions de travail très difficiles pour les kiosquiers.
Réalisée entre 2018 et 2020 par Mediakiosk (dont l'actionnaire principal est JC Decaux) qui a reconduit en 2016 sa convention avec la ville de Paris pour quinze ans et qui a investi plus de 52 millions pour relancer la vente des journaux, leur rénovation avait pour objectifs d'améliorer les conditions de travail des kiosquiers, d'apporter un meilleur confort aux clients et de permettre aux professionnels de vendre autre chose que la presse papier dont les volumes sont en constant déclin. Malgré une légère embellie (+7% pour la vente des journaux), cette rénovation n'a pas eu les effets escomptés. Les kiosquiers ont beau vendre maintenant des souvenirs, des boissons, etc. ils ont des fins de mois difficiles.
Les fermetures de kiosques s'accélèrent donc et certains ne sont plus que des supports publicitaires. Entre la place de Clichy et Barbès-Rochechouart, six sont en attente d'affectation. Pour pallier l'absence de points de vente presse dans notre quartier – trois maisons de la presse ont fermé ces dernières années et une quatrième n'est pas en très bonne forme – un kiosque va être installé sur la place de la mairie du XVIIe *(voir page 10)*.

APPEL À PROJETS

Dans les XVII et XVIIIe arrondissements, nous avons la chance d'avoir un kiosque de théâtre Place des Ternes, une conciergerie de quartier à Villiers, un kiosque citoyen à la porte de Montmartre. Mais pour ranimer tous les autres, il est temps de les recenser et leur trouver une activité. A titre d'exemple, au pied de l'église de la Trinité, tout près (IXe), une fleuriste expérimentée s'est installée et elle rencontre un franc succès. Ainsi, comme dans la chanson : *« Au soleil ou sous la pluie, à midi ou à minuit il y a tout ce que vous voulez »* dans les kiosques de Paris.
Déclic 17/18 attend de ses lecteurs photos et suggestions ! **JOËL CHABOUREAU**

Un kiosque d'époque Haussmann pris en photo près du métro Bonne Nouvelle durant l'Occupation. Les conditions de travail des kiosquiers étaient difficiles et l'offre de presse était forcément collaborationniste.

Quelques-uns des kiosques de notre quartier. Ceux qui fonctionnent : bd des Batignolles près du métro Rome (ci-dessus), sur la place de Clichy près de la Librairie de Paris (à droite) et sur l'avenue de Clichy près du cinéma Pathé (en dessous). En revanche, le kiosque situé sur le terre-plein central en regard du Wepler est fermé. Il n'est utilisé que pour afficher des publicités. Ouvrira-t-il ?

CIRCULER DANS NOTRE QUARTIER N'A JAMAIS ÉTÉ FACILE. MAIS, DEPUIS QUELQUE TEMPS, LES RIVERAINS SONT DÉBOUSSOLÉS. SE DÉPLACER EN VOITURE EST DEVENU UN VÉRITABLE CALVAIRE.

EMPRUNTER L'AVENUE DE CLICHY : **UN CASSE-TÊTE QUI DURE…**

Après la fin des travaux des pistes cyclables, réalisés au cours du premier trimestre 2022 entre la Fourche et la Place de Clichy et ses presque trois mois de désagréments, il n'était pas interdit de penser que la situation allait retouver un semblant de normalité. C'était sans intégrer la poursuite des travaux du « Vélopolitain » vers la porte de Saint-Ouen. Qui ont commencé début mai interdisant de fait la circulation des bus sur l'avenue de Saint-Ouen vers la Porte. En revanche, il est de nouveau possible de descendre l'avenue de Clichy jusqu'à la Porte (en respectant la vitesse maximale de 30 km/h). Jusqu'à quand ? Faute d'informations, on ne sait si cette disposition est pérenne ou non.
Le masquage des panneaux de sens unique qui émaillaient la descente fait penser que cette disposition n'est pas faite pour durer.

SAUF RATP, LIVRAISONS ET DESSERTE LOCALE

Pour ceux qui, depuis le carrefour Cardinet, se rendent vers le centre de Paris, l'interdiction d'emprunter l'avenue de Clichy vers le Sud demeure (sauf pour la desserte locale, les bus RATP et les livraisons). En revanche, au carrefour des avenues de Clichy et de Saint-Ouen, il n'est plus possible de poursuivre jusqu'à la rue Hélène. Un panneau sens interdit (sauf RATP, livraisons et desserte locale) – et un marquage au sol – précisent que la voie de droite (qui va vers la place de Clichy) est réservée aux autobus de la RATP. Une interdiction qu'une escouade de policiers étaient chargée de faire respecter un matin de fin avril, en verbalisant les contrevenants à tour de bras, voitures comme Deux-Roues motorisés ! Nous avons demandé aux policiers ce qu'il convenait de faire. « Descendre par l'avenue de Saint-Ouen », ont-ils répondu, impavides. Ou alors « Faire demi-tour sur l'avenue de Clichy », ajoutant que la suppression de l'interdiction sur l'avenue de Clichy était plutôt une bonne chose… Tous les gens qui ont acquitté 135 euros pour avoir emprunté le couloir de bus apprécieront !
Depuis le 3 mai et la reprise des travaux sur l'avenue de Saint-Ouen, la situation est encore plus confuse. Et ce n'est pas le panneau apposé en amont de La Fourche (pour ceux qui sortent de Paris) qui va aider.
On y voit qu'il est interdit de tourner à droite avenue de Saint-Ouen (sauf pour les vélos), *photo de droite*, et qu'il faut impérativement emprunter l'avenue de Clichy vers la porte. En revanche, toujours selon les panneaux : il semble que la circulation est autorisée de la Fourche vers la place, ce qui est faux, comme on le voit sur le panneau qui est apposé un peu après la Fourche vers le centre de Paris *(photo de gauche)*. Les usagers qui empruntent l'avenue de Saint-Ouen vers le centre vont-ils être obligés de redescendre par l'avenue de Clichy ? Le panneau de sens interdit va-t-il être masqué ?
Alors que nous bouclons ce numéro fin mai, le mystère reste entier !

Sur le panneau d'Attention travaux (photo de droite), il est indiqué qu'il est possible d'emprunter l'avenue de Clichy depuis la Fourche vers la place. En contradiction avec le panneau apposé sur la même avenue vers le centre. Qui croire ?

L'AMÉNAGEMENT DE LA **PLACE RICHARD BARRET** A DÉBUTÉ LE 9 MAI

AU COURS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE ORGANISÉE SUR LA PLACE RICHARD BARRET, EN FACE DE LA MAIRIE, GEOFFROY BOULARD, MAIRE DU XVIIe A PRÉSENTÉ LE RÉSULTAT DE LA CONCERTATION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE. ET ESQUISSÉ LE DEVENIR DE CE ESPACE QUI SERA BIENTÔT PIÉTONNISÉ.

Réunis sur la place même, une cinquantaine de personnes profitent de la douceur du soir pour dialoguer avec l'équipe municipale. Un échange toujours courtois qui va durer un peu plus de deux heures pendant lesquelles tous les sujets de préoccupation des riverains seront abordés. En premier lieu, Paul Hatte, référent du Comité de quartier des Batignolles, présente les résultats de la concertation sur le devenir de cette place. Plus de 400 personnes y ont participé que ce soit sur papier ou en ligne. Les questions portaient sur le choix des bancs (les bancs Davioud à deux faces ont été plébiscités), l'emplacement des aires de stationnement des vélos (plutôt à l'extérieur de la place), le choix des arbres (paulownias, magnolias et arbres aux mouchoirs sont dans le peloton de tête), celui des plantes et le type d'événements à organiser sur la place…

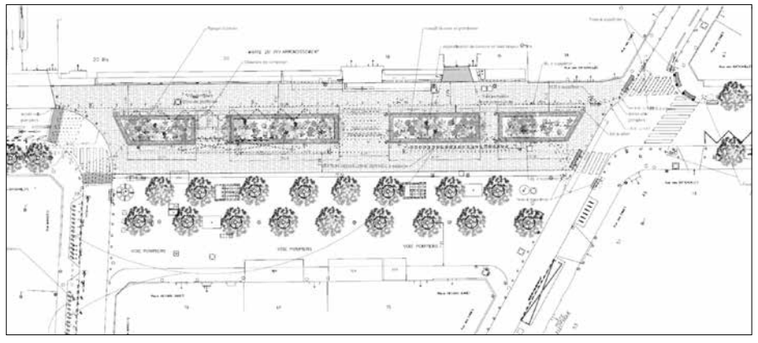

Le projet d'aménagement de la place. En haut, la mairie. La chaussée actuelle est piétonnisée et elle est occupée en son centre par des bacs en pleine terre accueillant fleurs et arbres (paulownias et magnolias). A droite, la rue des Dames. A gauche, la rue Mariotte.

FIN DE LA CIRCULATION DEVANT LA MAIRIE

Le projet est ensuite dévoilé. Il s'agit de rendre cette place piétonne en ménageant entre la rue des Dames et la rue Mariotte, sur l'actuelle chaussée, un espace de convivialité planté d'arbres et de fleurs en son centre avec deux voies de cheminement séparées par les aires plantées.

Le long de la mairie, comme c'est le cas aujourd'hui le long de l'immeuble qui lui fait face, une voie pompier occupera plus de 4 mètres de large. Sur le trottoir d'en face, la station Vélib Métrople sera déplacée et réinstallée rue Mariotte sur le trottoir à proximité de la Poste.

Pour créer une impression d'ensemble, les nouveaux cheminements seront recouverts de dalles semblables à celles qui couvrent actuellement la place. Mais la totalité du revêtement actuel sera démonté et remonté pour mettre le sol au niveau.

Plusieurs riverains de la rue Mariotte, qui subissent depuis deux ans, avec la fermeture de la rue des Batignolles, les nuisances dues à un surcroît de circulation, demandent qu'on réserve aux seuls riverains la circulation dans cette rue étroite qu'emprunte actuellement tout le trafic qui passait devant la mairie. Il semblerait, d'après les réponses qu'on leur a apportées, qu'ils doivent en prendre leur parti. Comme les habitants de la place qui utilisent encore une voiture et qui, au mieux, bénéficieront d'une aire de livraison pour charger et décharger leur véhicule.

Côté sud, au droit de la rue des Dames, où la signalétique va être revue avec la modification des feux tricolores, une surélévation permettra de bien marquer la limite de la zone piétonne. Il en sera de même au nord, côté rue Mariotte.

LE NOUVEAU PARCOURS DU BUS N°66

Cette fermeture totale à la circulation pose le problème du non-respect par les deux-Roues (motorisés ou non) de cette aire piétonne qui inquiète les habitants, habitués depuis deux ans à interpeller les cyclistes qui, au mépris de l'interdiction, empruntent le terre-plein et passent au ras des terrasses (ils regrettent l'absence de verbalisation !).

Le problème du parcours du bus n°66, dérivé depuis deux ans, est alors abordé. Sur ce dernier sujet, les réactions sont vives. Trois scénarios ont été étudiés par la mairie, la RATP et Ile-de-France Mobilités. Venu de la rue de Turin, le bus empruntera un nouveau parcours qui passera par le boulevard des Batignolles jusqu'à la rue de Rome avec un retour sur la rue des Batignolles par la rue La Condamine. Cette dernière va être complètement restructurée à l'image de la portion avenue de Clichy-rue des Batignolles (élargissement des trottoirs, suppression des stationnements, sauf certaines aires pour les Deux-Roues, comme voté lors des budgets participatifs… 2016 !). Dans un second temps, et compte tenu de la moindre fréquentation des arrêts situés entre la place de l'Europe et la rue de Turin, le bus continuera rue de Rome avant d'emprunter la rue La Condamine. Pour desservir cette ligne, la RATP a commandé des bus un peu moins longs que les modèles actuels et à traction électrique. Les premières unités vont être mises en service au cours du premier trimestre 2023.

UN KIOSQUE SUR LA PLACE

C'est le président de Médiakiosk lui-même qui est venu présenter sa société (elle appartient au groupe JC Decaux) qui gère les 409 kiosques de la Capitale. Après avoir décliné l'histoire des kiosques à journaux parisiens *(voir notre article en page 8)*, il rappelle qu'avec les VIIIe et XVIe arrondissements, notre arrondissement est le mieux pourvu en kiosques de la capitale avec 25 kiosques. Ils ont tous été modernisés depuis 2017. Trois sont fermés, en attente de nouveaux gérants et un dernier pour y effectuer des travaux.

En haut, le futur cheminement piéton devant la mairie. Ci-dessus, à gauche, une assistance nombreuse venue poser des questions aux élus. A droite, la nouvelle façade de la mairie qui vient de recevoir ses végétaux.

Avec la fermeture de trois magasins de presse, le quartier des Batignolles se trouve démuni en marchands de journaux ce qui, comme le rappelle Geoffroy Boulard, est préjudiciable à la liberté d'information. Le projet d'aménagement de la place prévoit donc l'implantation d'un nouveau kiosque de petite taille (un peu plus de 3 m x 3 m) près de la fontaine Wallace au croisement avec la rue Mariotte. Il reste à le bâtir et à trouver un marchand de journaux pour l'exploiter (ce sont tous des indépendants).

UN ÉCLAIRAGE ÉCONOME EN ÉNERGIE

La réunion se termine avec la présentation de la nouvelle façade de la mairie, récemment végétalisée. Les 120 bacs qui habillent la façade ont reçu leurs plantes et l'arrosage automatique a été activé. Ces plantes ont été élevées depuis un an en serre. Elles devraient rapidement s'étendre vers le haut et horizontalement en recouvrant les croisillons en métal.

Dès le mois de juillet, la façade devrait se présenter sous son aspect presque définitif. A certaines périodes, les fleurs devraient dessiner un drapeau bleu, blanc et rouge. Quant au toit, il a déjà reçu ses végétaux pour le plus grand bénéfice des ruches installées sur la mairie qui font déjà leur miel des tilleuls présents sur la place.

La partie centrale de la façade de la mairie est habillée d'un rideau en tissus de voile lavable, réalisé par une entreprise nantaise. En avant première, les habitants présents ont pu admirer quelques-uns des 32 programmes d'éclairages qui font alterner les couleurs sur la façade. Du bleu, du blanc et du rouge, bien sûr, jusqu'au jaune et bleu du drapeau ukrainien en passant par le blanc et d'autres patchwork de couleurs, même si Geoffroy Boulard précise que ce ne sera pas *« tous les jours un arbre de Noël »*.

Ces éclairages mettront en valeur les plantations. Un festival de couleurs économe en énergie car toutes les lampes sont des lampes LED à basse consommation.

Un des objectifs de cette reprise de la façade étant de réduire la consommation d'énergie du bâtiment, dans un souci de lutte contre le réchauffement climatique, Geoffroy Boulard a annoncé que, pour une meilleure efficacité, la réfection de la façade de la mairie donnant sur la rue Truffaut pourrait bientôt débuter. Objectif : *« devenir la mairie la plus visitée de Paris »*.

Les travaux d'aménagement de la chaussée ont commencé le 9 mai pour une fin prévue courant novembre 2022.

IGNACE MANCA

cadre de vie

LES **TERRASSES ESTIVALES** SONT DE RETOUR

DU 1er AVRIL AU 31 OCTOBRE, LES TERRASSES EXTÉRIEURES SONT DE NOUVEAU AUTORISÉES PAR LA MAIRIE DE PARIS. RÉSULTAT, ELLES ONT DE NOUVEAU FLEURI DANS NOTRE QUARTIER. LE RÈGLEMENT PRÉCISE QU'ELLES DOIVENT ÊTRE FERMÉES À 22 HEURES POUR RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DES RIVERAINS.

Soumises à autorisation, tenues de respecter des critères esthétiques, les terrasses ont retrouvé droit de cité. Elles sont moins nombreuses que lors de l'après-confinement, la municipalité ayant alors accordé sans réserves aux cafetiers et restaurateurs le droit d'agrandir leur surface de vente par des terrasses pour leur permettre de combler le manque à gagner dû aux confinements successifs. Elles sont souvent de meilleure facture : finies les palettes et autres éléments de récupération, place au bois, aux couleurs et aux assises plus confortables, les règles concernant l'utilisation des matériaux étant précisément exprimées dans le règlement.

11 000 DEMANDES DE TERRASSES DÉPOSÉES EN 2022

S'exprimant dans *« l'Auvergnat de Paris »*, un professionnel parisien avance que *« tandis que 12 000 terrasses avaient vu le jour l'année passée, 11 000 demandes ont été formulées pour 2022 ; ce qui démontre que l'opération séduit une grande majorité de professionnels même si on dénombre déjà sur le domaine public de la capitale 12 285 terrasses permanentes ouvertes et 3 260 terrasses permanentes fermées. »*

La mairie précise les règles qui président à leur installation. Elles peuvent être :

« • Sur le trottoir : possibilité de s'étendre au droit du commerce et face aux immeubles mitoyens ; le long des immeubles uniquement devant les murs aveugles et devant les commerces qui auront donné leur autorisation.

• Sur une place de stationnement : la terrasse (avec installation obligatoire d'un platelage et de protections latérales) peut être installée au droit du commerce plus une place de stationnement de part et d'autre, mais avec interdiction d'installation sur le stationnement réservé (place de livraison, place personnes handicapées, taxis, motos, scooters, station de vélos, trottinettes, Mobilib, transports de fonds). »

Il semblerait donc que les places de livraison ne puissent pas être occupées ce qui n'a pas été le cas avec les terrasses « éphémères » au grand dam des professionnels et des autres usagers des voies de circulation bloqués dans leur progression durant les phases de déchargement – souvent devant les cafés restaurants qui avaient préempté les places de livraison…

COMMENT SIGNALER LES NUISANCES ?

Autre nouveauté, toujours selon la mairie : *« Les terrasses autorisées ne seront plus limitées aux seuls débits de boissons et restaurants, glaciers et salons de thé. D'autres commerces pourront demander des autorisations : les commerces culturels (libraires et disquaires), les fleuristes et les hôtels. »*

La limite de 1,30 m de hauteur imposée à toutes les installations est maintenue. Elle n'avait pas vraiment été respectée jusqu'à présent. Le sera-t-elle davantage cette fois-ci ?

Pour limiter les nuisances inévitables pour les riverains, la Ville a pris des engagements :

- renforcer les patrouilles et les contrôles de la police municipale en journée et en soirée ;
- assurer une permanence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du centre d'appel de la police municipale au 3975.

> Le montant des amendes prévues pour sanctionner les nuisances sonores et les autres irrégularités n'a rien de dissuasif.

La mairie compte aussi sur les Parisiens qui peuvent faire un signalement avec l'application « Dans ma rue ».

Reste que le montant des amendes prévues pour sanctionner les nuisances sonores (68 €) et toutes les autres irrégularités (135 €) n'a rien de dissuasif au regard du chiffre d'affaires additionnel engendré par la mise en place de ces terrasses. On connaît déjà le peu d'effet de la modicité de la même amende sur les étals disposés sur les trottoirs par les commerces de souvenirs qui, sur les bd de Clichy et Rochechouart, enfreignent depuis de nombreuses années l'interdiction d'étalage sur les trottoirs !

Il est aussi à craindre que d'autres commerces en profitent pour installer sur le trottoir des terrasses sans demander l'autorisation. Une infraction facilement détectable car, selon le RET (Règlement des étalages et terrasses) une *« affichette, ou tout autre type de support retenu par les services de la Ville de Paris, délivrée conjointement à l'autorisation, comportant les dimensions des occupations autorisées et le plan matérialisant l'implantation, doit être apposée sur la vitrine, de façon visible depuis l'espace public. A défaut de délivrance de l'affichette par l'administration, l'exploitant appose sur sa vitrine l'arrêté d'autorisation. »*

La nouvelle police municipale qui doit veiller au respect de la loi sur l'espace public y mettra-t-elle bon ordre ?

S'exprimant en réponse à une information sur le sujet publiée sur le Facebook de déCLIC 17/18, deux élus se veulent plutôt rassurants. Elu du XVIIe, Karim Ziady confirme que *« si l'autorisation de terrasse n'est pas affichée vous pouvez le rappeler au responsable présent sur site avant de prévenir la mairie d'arrondissement. C'est le rôle de la police municipale de verbaliser en cas de non respect et elle a déjà commencé. »*

« La police municipale du XVIIIe a par exemple dédié plusieurs équipages sur la journée, et tout particulièrement en soirée, pour contrôler le respect de la réglementation », complète Kevin Havet, adjoint au maire du XVIIIe, chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

JOËL CHABOUREAU

En haut : une terrasse estivale installée au croisement rue Lemercier/rue Legendre qui tranche avec le « bricolage » des terrasses éphémères de l'an dernier (à droite). Ci-dessus, une terrasse installée avenue de Clichy dont la conformité pose question.

LA FIN DES TERRASSES CHAUFFÉES

Depuis le 31 mars 2022, il est interdit de chauffer ou de climatiser les terrasses des cafés, bars et restaurants, ou de tout espace public extérieur. C'est une disposition de la loi destinée à lutter contre le dérèglement climatique et à réduire la consommation d'énergie (les terrasses chauffées représenteraient l'équivalent en émission de 300 000 voitures !).

La loi précise que *« l'utilisation sur le domaine public de systèmes de chauffage ou de climatisation consommant de l'énergie et fonctionnant en extérieur est interdite »*. Les terrasses des restaurants sont les principaux équipements visés par cette disposition. Certaines municipalités avaient déjà pris des arrêtés dans ce sens.

La loi précise que les bars, cafés, restaurants dont les terrasses sont entièrement *« couvertes et fermées sur leurs faces latérales par des parois solides reliées par une jointure étanche à l'air à la paroi supérieure »*, ne sont pas concernés par cette interdiction, sous réserve que l'autorité locale compétente ne s'oppose pas à cette exception.

Les contrevenant seront frappés d'une amende de cinquième classe (jusqu'à 1 500 €), alourdie en cas de récidive.

cadre de vie

ENTRE L'AVENUE DE CLICHY ET LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE, LE QUARTIER CAVALLOTTI EST UN HAVRE DE PAIX. DEPUIS LA RUE CAVALLOTTI ET SES BEAUX IMMEUBLES JUSQU'AUX RUES PERPENDICULAIRES ET AUX IMPASSES, C'EST TOUT UN PAN DE L'HISTOIRE DE NOS QUARTIERS QU'IL EST PLAISANT DE DÉCOUVRIR.

IMMERSION EN PROFONDEUR DANS LE **QUARTIER VERT CAVALLOTTI**

Entre l'avenue de Clichy et le cimetière Montmartre, le Quartier Vert Cavallotti est un morceau des Batignolles dans le XVIIIe arrondissement : juste au nord de l'enceinte des Fermiers généraux (érigée de 1784 à 1791), il est adossé au cimetière Montmartre inauguré en 1825 qui constitue une véritable barrière physique : de 1830 à 1860, ce quartier en gésine ne relevait pas de la commune de Montmartre mais de Batignolles-Monceau et, aujourd'hui encore, on se rend plus facilement à la mairie du XVIIe qu'à celle du XVIIIe, au commissariat de la rue Truffaut qu'à celui de la rue de Clignancourt.

Ce quartier est bordé à l'ouest par la Grande rue des Batignolles, route royale de Paris à Rouen, construite sur ses deux rives, rebaptisée avenue de Clichy en 1860 et traversée par le chemin de Monceau à Montmartre, rue des Carrières, devenue en 1875 rue Ganneron. Le lotissement débuta au tout début du XIXe siècle à partir du « hameau des Batignolles » au sud : petits immeubles, maisons, ateliers. Parmi les éléments favorisant le lotissement du secteur, l'interdiction d'exploiter les carrières de gypse après 1860 et la construction du pont Caulaincourt en 1888, après vingt-cinq ans de tergiversations,

mettant en relation ce nouveau quartier avec Montmartre.

Année après année, il progressa vers le nord, vers La Fourche. Les vides seront progressivement comblés, de petits bâtiments démolis pour densifier. La rue Cavallotti en est le parfait exemple : étroite voie de desserte en 1877, elle fut calibrée à 12 mètres de large pour construire un ensemble d'immeubles uniformes au tournant du XXe siècle.

C'est dans ce quartier bien délimité que fut aménagé le Quartier Vert Cavallotti, livré en 2005, historiquement le deuxième Quartier Vert de Paris, une idée lancée par déCLIC 17/18, reprise par la Ville fin 2001. Son but : réduire la circulation motorisée, élargir les trottoirs, planter. Tout au long des travaux, la concertation fut exemplaire : une époque…

Pénétrons dans ce secteur par la rue Forest ouverte en 1825 sous le nom de rue Capron.

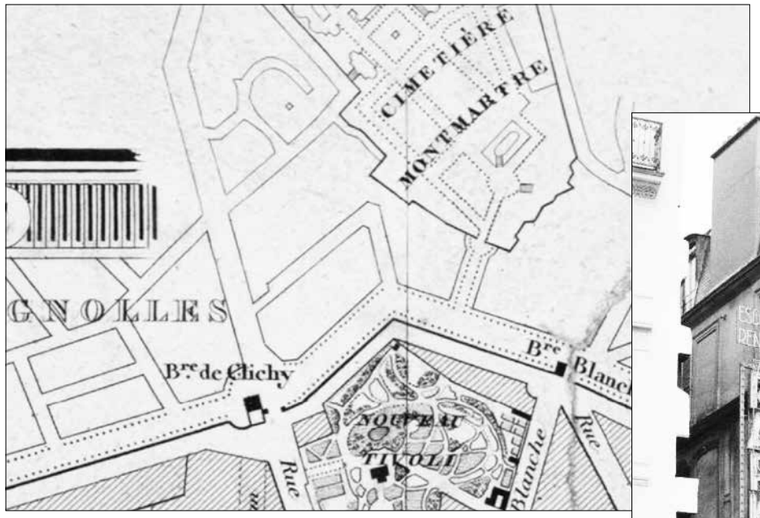

Plan Galignani vers 1830 (à gauche). Au nord de la barrière de Clichy, le « Hameau des Batignolles ». Ci-dessous, au deuxième étage du Modern Hôtel, Antoine Doisnel, avatar de François Truffaut, ouvre ses volets sur la place de Clichy (1962).

Elle oblique brusquement à gauche après le tronçon compris entre le boulevard de Clichy et les n°9 et 10. Classée voie publique en 1908, elle prit vers 1870 le nom de Barthélémy Forest, conseiller municipal du quartier, dénomination étendue au reste de la rue en 1929.

Le père Forest, qui était aussi photographe, y possédait un enclos à demi sauvage où il organisait des tirs à la cible, louant son terrain à la Compagnie des archers de Saint-Pierre de Montmartre. Et aussi une bicoque qu'il laissa à la disposition de Toulouse-Lautrec qui le surnommait « le père des forêts ». Celui-ci y peignit plusieurs portraits qui devinrent célèbres, tel celui de Suzanne Valadon ou de Justine Dieuhl 1891 (musée d'Orsay). En 1897, Forest céda son jardin à une société franco-anglaise qui commanda l'Hippodrome aux architectes Cambon, Galeron et Duray.

Du côté des numéros pairs, un ensemble de bâtiments de style pompidolien, complexe hôtelier de 400 chambres et centre commercial, ont été édifiés quelques années après la destruction en 1973 du regretté Gaumont-Palace.

Toulouse-Lautrec, dans le jardin du Père Forest (page de gauche). L'Hippodrome de Montmartre, construit en 1900 (ci-dessus). Il deviendra le cinéma Gaumont en 1911.

Du côté des numéros impairs, s'aligne une série d'immeubles construits dans les années 1870 dont plusieurs hôtels qui, sur l'arrière, ouvrent sur le passage de Clichy.

Dans les années 1950, Georges Simenon pose pour un photographe passage de Clichy. Feignant d'être surpris sous la marquise du Modern Hôtel où il n'a sans doute fait que passer. Déjà, au début des années 1930, Brassaï avait photographié ce passage la nuit. Atmosphère…

A l'entrée de la rue Forest, un immeuble en proue donne sur la place et le passage de Clichy. Dans Antoine et Colette, un moyen métrage de François Truffaut (1962), Antoine Doisnel prend le frais à la fenêtre au-dessus du café Le Florida. Le même Antoine Doisnel, plus jeune de quatre ans, avait tenté de placer au Crédit municipal de la rue Forest une machine à écrire volée.

Au coin de la rue Capron, au Bar des studios, un adulte se proposera de jouer les intermédiaires. C'est dans Les 400 coups en 1958 *(consulter sur notre site declic1718.org puis Histoire François Truffaut, enfant du quartier de la place Clichy).*

UNE VUE SPECTACULAIRE

Un peu plus loin, un ensemble de bâtiments industriels de grande hauteur à usage de garage (n°11-13-15) s'étend sur le haut de la rue Capron côtoyant un hôtel particulier Napoléon III et un petit bâtiment arts-déco qui accueillit des studios d'enregistrement. Du sommet de ce bâtiment que l'on remarque de loin, la vue est spectaculaire.

Il abrita d'abord l'établissement de Charles Escoffier, agent Renault. Dans les années 1950, son gendre Jean Redélé (1920-2017), pilote automobile et fils d'un concessionnaire Renault de Dieppe, lui succède. Il agrandit le garage.

Tout à la fois entrepreneur, pilote, constructeur et responsable d'écurie de course, Jean Redélé compte parmi l'un de ces passionnés qui écrivirent l'épopée du sport automobile de la seconde moitié du XXe siècle.

Ces dernières années, l'entreprise a évolué. Le garage est devenu parking, les premiers niveaux sur la rue Capron sont occupés

cadre de vie

par une salle de sport. Le dernier niveau accueille des réceptions.

« CHEZ MA TANTE »

Sur l'emplacement du réservoir des Batignolles (n°16 répertorié aussi n°2 rue Cavallotti), aménagé en 1837 pour desservir en eau les Batignolles, un bâtiment de qualité fut construit en 1890 par l'architecte Bellot pour héberger une agence du Crédit municipal de Paris pratiquant le prêt sur gage à des fins sociales : accueil du public et vastes entrepôts. Les plans de ce bâtiment à l'ossature d'acier avaient été présentés à l'Exposition universelle de 1886. Après la fermeture du Crédit municipal, dans les années 1960, la maison de disque Polydor qui avait édité Piaf, Stello, Polaire, Georgius, Danielle Darrieux, Arletty, plus tard Jacqueline François ou Brassens, jusqu'à Mylène Farmer, occupa le bâtiment jusqu'en 1988. S'installa ensuite une société d'informatique. Puis le bâtiment fut inoccupé pendant des années. Dès 1997, déCLIC 17/18 attira l'attention de Daniel Vaillant, nouveau maire du XVIIIe sur la nécessité d'ouvrir une école publique dans ce secteur. Cette école maternelle et primaire de 10 classes avec 40 logements étudiants ouvrit en 2005 après la démolition du bâtiment originel dont la façade fut heureusement conservée.

120 MÈTRES D'IMMEUBLES DE STYLE POST HAUSSMANNIEN

Ouverte en 1897 sur l'emplacement du passage des Deux-Nèthes, élargie et classée dans la voirie parisienne, en 1899, la rue Cavallotti reçut le nom du poète, auteur dramatique et homme politique italien. Sur ses 120 mètres, les immeubles, de style post haussmannien avec une touche néo-Renaissance brique et pierre, ont été construits en trois ans par l'architecte Henri Cambon. C'est son grand œuvre. Il a conçu l'ensemble des immeubles pour différents propriétaires.

LE RENDEZ-VOUS DES GANGSTERS ET DU TOUT-PARIS DES ARTISTES

Nombre de halls d'immeubles de cette rue sont décorés de céramiques, à l'exemple de ce n°5 : panneaux de céramiques aux motifs colorés représentant des oiseaux, faisans et fleurs jaunes, bordés par des carreaux de faïence bleu et vert créés par les céramistes Ébel et Cazet 47 rue de Paradis.

Le restaurant le Perroquet Vert (au n°7) recevait le tout-Paris des artistes et aussi des gangsters. La plus célèbre des habituées était la princesse roumaine Marthe Bibesco (1888-1973) qui fréquenta assidument ce restaurant dénommé Chez Tonton depuis 1900. C'est là qu'en 1924 elle jeta sur ses petits carnets les thèmes de son livre Le Perroquet vert, salué par Max Jacob ou Mauriac… En 1930, le nouveau propriétaire lui rendit hommage en rebaptisant son établissement. Au cours des décennies suivantes, on y croisait Pablo Picasso, Edith Piaf, Jean Gabin, Yves Montand ou Fernandel…

En 1907, l'établissement Vernin vins (situé au n°8) se veut restaurant des Lettres et des Arts. Picasso, Max Jacob, André Salmon, Roger Karl le fréquentent, ainsi que les artistes de la Villa des Arts et les comédiens du Théâtre des Arts (futur théâtre Hébertot). Dans les années 1950, il devient La Table d'hôtes nommée aussi L'Arlequin, à la clientèle très masculine. Un critique note alors qu'il *« tente de séduire une clientèle internationale mais l'interdiction de danser entre hommes ne facilite pas la vie de ce genre d'établissement »*.

Au 17 rue Ganneron, juste en face du 8 rue Cavallotti, Le Cavallotti, nommé aussi La Mangeoire est tenu par Jacqueline et Henri, établissement tout aussi masculin. Eh oui, c'était la rue Cavallotti !

Ci-dessus, au 7 rue Cavallotti, le restaurant Chez Tonton. En 1930, il deviendra le Perroquet Vert. Page de droite, le plombier couvreur du 5 rue Etienne Jodelle pose fièrement en chapeau melon et gilet.

DES COMMERCES QUI FAÇONNENT LE QUARTIER

On dit que « la forme d'une ville change plus vite que le cœur des humains ». A Paris où le bâti est souvent ancien, ce sont les commerces du rez-de-chaussée qui changent la forme de la ville. Récemment encore, on a vu disparaître la boulangerie-pâtisserie du n° 12 installée depuis une centaine d'années…

« Je me souviens des commerces de la rue Cavallotti, des deux épiceries de chaîne : Paris-Médoc et La laiterie parisienne, de Léone marchande de corsets du n°3, du magasin de machines de bureau AMT, des deux boucheries, une de chaque côté de la rue, du magasin Raymonde frivolités au n°7, du bijoutier-horloger au n°6, de la teinturerie L'Oiseau blanc au n° 9, du café-charbons au coin de la rue Camille-Tahan, du beau fleuriste installé au n°13 qui existait encore en 1999, de la pharmacie à l'ancienne, la Pharmacie de l'Hippodrome au n° 15, boiseries et bocaux de couleur en vitrine, tenue par Mme Bouteille, avant sa reprise par Mme Barraud pendant des années qui ferma peu de temps après son départ », confie un riverain.

Sur la droite, en impasse sur le cimetière, la rue Camille Tahan, ouverte en 1899, a reçu le nom du propriétaire du terrain. Elle offre une jolie perspective sur le cimetière de Montmartre à travers une grille couronnant le mur du fond. Pierre Boulet, descendant de Camille Tahan, raconte : *« L'histoire remonte aux années 1860. Camille Tahan était un industriel qui installait les rampes à gaz. Mon aïeul s'est peu à peu enrichi. Il avait une maison plutôt cossue à République et une villégiature à Chatou, cette aisance financière le conduisit à acheter plusieurs terrains. Son fils Auguste Camille Tahan ne fut pas très sérieux. Habitant au 1 rue Houdon, il ne travaillait pas, vivant de l'héritage de son père. Quand il voulut vendre à des promoteurs les terrains de la rue Ganneron, la ville exigea qu'il construise une rue. Dans l'acte de vente, il obtint que la rue ne soit jamais débaptisée. C'est ainsi que la rue Camille Tahan est née. »*

Au n°3 Roland Dorgelès (1885-1973), écrivain et journaliste, auteur des Croix de bois s'installa avant 1914. Il y revint en 1919. Dans la cour du n°4, des écuries, dont les stalles sont encore visibles du cimetière Montmartre, abritaient les chevaux de l'Hippodrome créé en 1899, au coin de la rue Caulaincourt et de la rue Forest. En 1911, l'Hippodrome fut transformé en cinéma par Léon Gaumont. Au fond de la cour, des ateliers d'artistes : le peintre François Zdenek Eberl (1887-1962) y travailla de 1920 à sa mort. Il illustra les livres de Dorgelès, Carco et Pierre Mac Orlan. Se trouvait aussi l'atelier d'Auguste Brouet (1872-1941), peintre-graveur et auteur de nombreux dessins de l'avenue de Clichy et des alentours ; peut-être aussi celui du sculpteur Brancusi. C'est au n°8 qu'en 1933, au 6ème étage, meurt solitaire le poète satirique Jehan Rictus (1867-1933) qui fit ses débuts de chansonnier-poète au cabaret montmartrois des Quat'z'Arts.

LA RUE CAPRON ET LES MARCHANDES DE 4 SAISONS

Ancienne impasse d'Antin ouverte en 1825, la rue Capron prolongeait la voie dénommée en 1870 rue Forest. Cette voie pavée et anciennement privée (elle est passée dans le domaine public en 2004), qui porte le nom d'un propriétaire, est bordée par des constructions disparates et par le mur du garage Rédélé. Jusqu'aux années 1960, des marchandes de quatre saisons y installaient leurs petites voitures. Certaines étaient remisées dans les anciennes écuries du 4 rue Camille Tahan.

Elle présente aujourd'hui encore quelques maisons de ville. Dans la partie basse, le n°2 est un immeuble néo-montmartrois construit à la fin du siècle dernier. En 2016, pour empêcher le stationnement sauvage des motos, les riverains ont aménagé le trottoir côté pair en un espace végétalisé, inauguré en présence de la ministre du travail…

BANDIT DE GRAND CHEMIN ET AGENT SECRET

Du côté des girouettes, c'est dans l'Hôtel de Bordeaux (n° inconnu) qu'en 1868 décéda Jacques Armand Guerry de Mauregard qui se disait baron Maubreuil d'Orvault alors âgé de 85 ans. Né dans une famille impliquée dans la chouannerie et les guerres de Vendée, il sera lié à Jérôme Bonaparte sous le Consulat et l'Empire. Aventurier, duelliste, joueur, il combattit en Allemagne et en Espagne tout en spéculant sur les fournitures aux armées. Tenta-t-il d'assassiner Napoléon en 1814 comme il le prétendit ? On le retrouva ultra-royaliste sous la Restauration et même bandit de grand chemin ou agent secret, dérobant or et pierreries à la princesse de Wurtemberg, nièce du tsar et épouse de Jérôme Bonaparte… Entre deux procès, il souffleta Talleyrand en 1827. On perd ensuite sa trace. Peu avant sa mort, il épouse une riche demi-mondaine qui veut donner un beau nom à son enfant. Faire une fin rue Capron !

LE LUXE AUX BATIGNOLLES

Du côté de l'artisanat, se trouvait au n°13 un de ces ateliers d'où sortirent, dès 1849, les premières malles Moynat, référence incontournable à l'époque des articles de voyage, fabriquées aussi au 65 rue Balagny (aujourd'hui rue Guy-Môquet) puis dans l'atelier-usine 15 rue Coysevox, immeuble industriel dont il reste le portail. Le luxe aux Batignolles.

Au n°15, derrière une grille, un vaste ensemble immobilier construit dans la première moitié du XIXe siècle est surtout composé de petits logements. Passé un porche, on découvre une vaste cour qui donne sur le fond de l'impasse de la Défense. Dans cette cour éclairée par un bec de gaz furent tournés quelques films dont Les allumettes suédoises en 1995 d'après Robert Sabatier.

Du côté des arts, est déclarée le 26 novembre 1914 la création, au n°17, de la société La Renaissance : siège social 17 rue Capron chez Lucien Marchandon peintre, commissaire Maximilien Chevalier peintre 74 rue Ménilmontant.

Le n°17-19 garde le souvenir de Georges Clemenceau (1841-1929) qui s'y installa en 1870 chez un ami. Il était encore à cette adresse quand, maire du XVIIIe arrondissement, il ouvrit à la fin de la guerre de 1870 un petit dispensaire rue des Trois Frères. Au n°27, une maison de ville avec jardinet, à l'image des n° 21, 23, était le domicile du compositeur Charles-Gaston Levadé (1869-1948), élève de Jules Massenet, Grand prix de Rome 1899.

UN IMMEUBLE DE GRAND STANDING AU CHARME CONTEMPORAIN

Voie privée qui, partant de la place Clichy, zigzague jusqu'au passage Lathuille, le passage de Clichy a été primitivement nommé Saint-Pierre. Il reçut en 1873 le nom du boulevard voisin. La partie sud a peu changé dans les dernières décennies. Très étroit et coincé entre des immeubles construits dans la deuxième moitié du XIXe siècle, il est très sombre, les seules

cadre de vie

lumières étaient celles des enseignes de la sortie discrète des hôtels de la rue Forest. On regrettera la destruction de leurs marquises. L'aspect change considérablement après le premier coude. L'immeuble Le Millenium, présenté en 2002 comme un immeuble de grand standing au charme contemporain, a été édifié passage de Clichy, passage Lathuille et rue Capron en retrait de l'alignement originel, après destruction des ateliers ou lavoirs industriels, et même d'une ferme.
Le passage élargi est plus lumineux, les immeubles préexistants sont passés du statut d'immeubles placards (très peu profonds) délabrés dans un quartier sordide à celui d'immeubles anciens ensoleillés dans un quartier tranquille (Alexandre Bélémi). Même l'arrière de l'ensemble d'immeubles haussmanniens édifiés du 128 au 130 boulevard de Clichy par Armand Franck en 1884 pour une grande banque retrouve meilleure allure.
Au n°10 bis, derrière une grille – on le rejoint par le 4 avenue de Clichy – se trouvent les ateliers et maison-mère des Pianos Nebout, maison fondée en 1912.
On y restaure et répare des pianos de grande marque (Pleyel, Steinway) et y propose à la vente des instruments anciens et neufs de qualité. Quatre générations d'artisans-facteurs et de musiciens s'y sont succédé, perpétuant une tradition vivante de l'artisanat d'art. Depuis 2007, la maison Nebout est labellisée Entreprise du Patrimoine vivant.
Le passage Lathuille est une des plus anciennes voies du quartier des Grandes Carrières. Elle prolonge après un coude le passage de Clichy jusqu'à l'avenue de Clichy. Son nom vient du célèbre restaurant du Père Lathuille qui se trouvait avenue de Clichy.
D'anciens ateliers côtoient aujourd'hui des immeubles réhabilités aux façades en camaïeu de jaune et des immeubles contemporains. Avec la construction de l'immeuble Le Millenium, le passage a perdu la trace du relais de poste et du lavoir qui s'y trouvaient depuis le XIXe siècle.

LA RÉSISTANCE DE LA BARRIÈRE DE CLICHY

Précédemment impasse Capron et antérieurement impasse d'Antin, l'impasse de la Défense prit en 1877 ce nom en souvenir de la vaillante résistance de la barrière de Clichy en 1814. Au fond de l'impasse rénovée aux pavés lumineux, au n°6 le long du square des Deux-Nèthes, s'est ouvert le BAL. Cette galerie, lancée par l'association des Amis de Magnum et présidée par le photographe, Raymond Depardon, est dédiée à l'image documentaire. L'histoire du lieu, ouvert en 2010, est insolite : dans les années 1930, Chez Isis était une guinguette-salle de danse, prisée de la communauté italienne, mais aussi un « hôtel d'amour » où l'on venait s'encanailler. C'est en son souvenir que ce lieu culturel s'appelle Le BAL.

UNE DES VOIES LES PLUS MISÉRABLES DE PARIS

L'impasse des Deux-Nèthes est une voie privée et pavée qui s'orne de quelques maisons aux volets colorés avec vue sur le square des Deux-Nèthes. Elle s'est d'abord appelée Béranger. En 1877, elle prit le nom de l'ancien département français créé, de 1801 à 1815, dans les Flandres, arrosé par la grande et la petite Nèthes. C'était en 1872 l'une des voies les plus misérables de Paris. Et pourtant, il y circulait beaucoup d'argent : en effet, au n°5, au fond d'une cour, elle abritait l'un des plus grands tripots clandestins de la capitale… dans la chambre secrète d'une habitation en planches recouverte de cartons bitumés. La police y trouva des gens du meilleur monde, l'un d'eux venait de perdre 107 000 francs, soit 70 années d'un salaire d'ouvrier qualifié parisien. Clichy terre de contrastes…

HÉGÉSIPPE MOREAU, UN POÈTE CRITIQUÉ PAR BAUDELAIRE

De la rue Ganneron à la rue Pierre Ginier, on emprunte la rue Hégésippe Moreau, anciennement rue de la Villa des Beaux-Arts. La seconde partie de la rue, ouverte plus tard, s'appela un temps rue Hégésippe Moreau prolongée. Elle avait pris en 1889 le nom du poète (1810-1838), disparu à 28 ans, critiqué par Baudelaire (L'Art romantique) qui en parle en des termes peu élogieux « poncif romantique » et « poncif dramatique ».
Philippe Limousin, qui habite à deux pas, se souvient de la marchande de journaux qui avait quelque chose de Simone Signoret, de Louis Ducreux, vieux monsieur qui sortait du 10 rue Hégésippe Moreau : en 1983, il venait, pour Bertrand Tavernier, d'incarner le vieil artiste-peintre d'Un dimanche à la campagne après une belle carrière au théâtre et au cinéma commencée au milieu des années 1930. Il avait été aussi musicien, compositeur,

Le passage de Clichy, vu de la Place par Brassaï.

parolier (La rue s'allume), directeur des opéras de Marseille et Monte-Carlo et du grand Théâtre de Nancy. Sur 40 mètres, deux épiceries vendent des produits d'ailleurs : au 9 Comme en Pologne, au 21, La Vendimia d'Espagne.
Au n°11, depuis très longtemps, depuis la construction de l'immeuble peut-être, se sont succédé des cafés-restaurants. C'était dans les années 1940, un bois-charbon tenu par monsieur Antoine. Comment ne pas citer, parmi d'autres, Chez Eusebio restaurant espagnol traditionnel où, de 2002 à 2010, loin des bars à tapas, on se régalait des plats espagnols et galiciens préparés par Carmen ?

CONTOURNER LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE

Au n°15, la Villa des Arts, construite par Cambon en 1890 comme l'immeuble voisin, mérite à elle seule un article. (sur declic1718.org, taper Villa des arts sur le cartouche en haut. Consulter aussi le site de l'association d'artistes La Ville A des Arts.)
Au n°19, un bâtiment industriel en briques fut, pendant de nombreuses années, le siège de l'agence Magnum-Photo coopérative de photographes d'envergure mondiale fondée en 1947. Un panneau administratif annonce d'importants travaux : le bâtiment sera surélevé de trois niveaux.
Au n°24, à l'angle de la rue Ganneron, COGEDIM a livré en 2013 l'immeuble La Factory, construit à l'emplacement d'entrepôts appartenant aux glaces Fischer, inventeur du fameux Mystère, glace vanille

Construit en 1900, l'immeuble du 3 rue Etienne Jodelle vu depuis le terrain vague où en 1904 Cambon construira l'immeuble du 4.

au cœur de meringue recouvert de praline.
Un fragment de l'ancien chemin de Monceau à Montmartre, dénommé chemin de la Hutte aux Gardes, puis rue des Carrières, tracée sur le plan cadastral de 1825, la voie qui contourne le cimetière Montmartre prit en 1875 le nom du banquier et député Hippolyte Ganneron. On connaît de lui une statuette, portrait - charge de Daumier, un des 36 bustes des Célébrités du Juste milieu de la Monarchie de juillet visibles au musée d'Orsay.
Au n°6 un café-restaurant mêle avec bonheur des styles différents : colonnes rouges des années 1930-50 à l'extérieur, ambiance brasserie des années 1900 à l'intérieur, et un plafond couvert d'affiches de cinéma. Brassens demeura au n°7 en 1967. Dans la cour, une belle ferronnerie au premier étage.
De novembre 1898 à juillet 1899, l'écrivain Louis-Ferdinand Céline (1894-1961), alors âgé de 4 ans, a vécu dans l'immeuble du n°9. Est-ce pour cela que son roman *Voyage au bout de la nuit* débute et finit place de Clichy ? Non sans doute… En 1931, Louis-Ferdinand Céline était médecin à Clichy-la Garenne, qu'il nomme La Garenne-Rancy dans *Le Voyage*.
Au n°12, l'adresse n'a gardé les traces ni d'un ancien couvent où, légende sans doute, aurait habité Cambacérès consul en 1799, ni du séjour, en 1880, à son retour d'exil, de Jean-Baptiste Clément (1866-1903), ce chansonnier révolutionnaire, auteur du *Temps des cerises.*
Au n°17, dans les années 1960, se trouvait un bar-restaurant La Mangeoire *« avant tout restaurant de nuit mais aussi bar-discothèque, possède néanmoins une clientèle masculine fidèle ».* Cité en 1975 dans *Lavender, International Gay Guide* édité à Londres.
En 1884, le peintre Toulouse-Lautrec s'installe et peint au n°22 chez son ami Rachou. Aux n°23 à 29, un immeuble de pierre et de brique du début du XXe siècle de Hodanger et Lecoq affiche au fronton le souvenir des ateliers Luce, spécialisés dans la préparation et le stockage de préparations alimentaires, notamment pour son restaurant de la place de Clichy. Réhabilité, il héberge désormais 44 logements sociaux.
En 1880 une école professionnelle et ménagère pour jeunes filles remplace au n°24 une ancienne ferme. En 1959, elle deviendra un collège technique puis en 1993 le Lycée d'arts appliqués Auguste Renoir.

LE POINT CULMINANT DES BATIGNOLLES

L'ancienne impasse des Moulins - un plan de 1834 montre 3 moulins au sommet d'une butte artificielle de débris de carrières : le moulin de la marmite, le moulin des prunes, le moulin de boute au feu est le point culminant des Batignolles. Elle prend en 1891 le nom d'impasse Hélène. Le temps des moulins est révolu, voici celui des noms des propriétaires lotisseurs ou de leurs filles ou de leurs épouses. En 1950, elle prend son nom actuel de rue Pierre Ginier d'après un peintre qui vécut là.
« Je me rappelle qu'avant l'arrivée du frigo en 1957-58, une voiture à cheval s'arrêtait en haut de la rue, pour livrer des pains de glace. Le savoyard, comme on l'appelait, les détaillait en briques que l'on mettait dans la bassine où l'on conservait le beurre. Dans les mêmes années, les chiffonniers renversaient les 2 bacs de poubelle pour les trier avant d'y remettre ce qu'ils ne gardaient pas », se souvient Pierrette Mani, adhérente de longue date de déCLIC 17/18.
Au n°4, se trouvait le théâtre Moncey auquel le Journal de déclic 17/18 a consacré un article dans le n°33 printemps-été 2018 (consultable sur declic1718.org).
Un garage occupait les n°5 et 7 jusqu'au début des années 2000, ses exploitants répondaient au beau nom de Neige. Bouygues y construisit un immeuble de qualité après qu'un premier projet néo-montmartrois eût été retoqué. On notera le petit jardin du rez-de-chaussée : derrière ses grilles, en saison, le jasmin embaume.
Au 7 rue Pierre Ginier, voici l'entrée de la villa Pierre Ginier. Cette voie de 35 mètres de long, longtemps partie de la rue Pierre Ginier, reçut son nom actuel en 1950. Depuis qu'elle est close de grilles, on ne peut plus l'emprunter pour rejoindre la rue Etienne Jodelle.
Cette voie en forte pente, ouverte en 1900, fut dénommée alors square de l'Hippodrome, par proximité sans doute avec l'Hippodrome du boulevard de Clichy En 1907, elle prit le nom d'Etienne Jodelle, poète, dramaturge, organisateur des fêtes du roi Henri II, un des sept de La Pléiade.
Un document représentant l'immeuble du 3 square de l'Hippodrome fait partie d'une série L'architecture moderne à Paris Concours des façades de 1901, organisé par la Ville dans un souci d'émulation de 1898 aux années 1930.
L'architecte du 3 est Pierre Bossis. La photo est prise d'un terrain vague agrémenté d'un bec de gaz. C'est là que sera construit en 1904 l'immeuble du n°4 par Henri Cambon, comme l'immeuble voisin du 13 rue Hégésippe Moreau. D'autres immeubles de cette rue n'arborent pas le nom de l'architecte mais les immeubles des n°5,7 et 9 ressemblent fort à des productions d'Henri Cambon : anonymat choisi ou pastiche ? Au n°3 vécut et travailla le peintre Jean-Puy, ami de Matisse avec qui il expose au Salon d'automne en 1905. Ambroise Vollard, qui avait découvert Picasso, lui achète 200 tableaux et le prend sous contrat. *« Drôle, discret, antimilitariste, anticlérical, bon vivant mais sans excès, aimant les femmes sans en faire des objets, fidèle en amitié, fuyant la vie urbaine, sensible et sensuel ».* Il est exposé dans de nombreux musées de province, comme à Roanne où il naquit en 1876 mais aussi à Moscou et à Saint-Petersbourg.
Les deux immeubles des n°7 et 12 avec leur petite façade en retour sur l'avenue de Saint-Ouen encadrent la perspective de la rue Etienne Jodelle tels deux rideaux de théâtre. Ainsi, au n°12, cet immeuble, construit par A. Besdel, exemple du style post-haussmannien ou Belle Epoque qui profite de l'assouplissement des règles d'urbanisme de 1902 et 1903. En témoignent les balconnets en corbeille, les visages sculptés, les fleurs de pierre grimpant le long des colonnes et des corniches…

PHILIPPE LIMOUSIN

UN COLLECTIF POUR SAUVEGARDER **LES MAISONS FAUBOURIENNES**

LE COLLECTIF EPINETTES BATIGNOLLES A POUR OBJET DE SAUVEGARDER CES PETITES MAISONS TYPIQUES DU XIXe SIÈCLE CONTRE TOUT PROJET QUI EN ALTÉRERAIT L'INTÉGRITÉ, QUI POURRAIT NUIRE À L'HARMONIE DES FAÇADES DES RUES OU QUI CONTRIBUERAIT À HYPERDENSIFIER CES QUARTIERS. SON PRÉSIDENT, PATRICK ROLLOT, RÉPOND AUX QUESTIONS DE DÉCLIC 17/18.

Véritables villages au sein du XVIIe arrondissement, les quartiers des Batignolles et des Epinettes regorgent de petites maisons et immeubles modestes. Ils sont à la fois les vestiges d'une époque et des ilots de fraîcheur dans des quartiers où l'on profite de la moindre parcelle disponible pour construire de façon effrénée.
Ce patrimoine fragile et très recherché est menacé. Menacé par des appétits féroces. La loi Alur de mars 2014 a supprimé le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) qui obligeait jusque-là les constructeurs à respecter un ratio de 3 pour 1 (à savoir la construction de 3m² habitables sur 1m²de terrain). L'APUR estime que près de 12 % des parcelles de la capitale représentant 8,2 % du parc immobilier (soit 11 520 immeubles) pourraient être rehaussées de quelques étages.
La mairie de Paris et des promoteurs immobiliers spécialisés dans la surélévation d'immeubles sont partis à la chasse des « dents creuses » que sont les vides laissés dans leur hauteur par un bâtiment absent ou moins haut que ses voisins. Il peut aussi s'agir d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles non-bâties dans un tissu urbain dense qui est déjà construit.
Des propriétaires et des copropriétés éligibles sont de plus en plus sollicités pour vendre leur droit à construire en échange d'un bénéfice substantiel.
D'autres propriétaires préfèrent vendre n'ayant plus les moyens de rénover un immeuble dégradé.
A l'instar de SOS Paris qui œuvre pour la défense du patrimoine architectural et du cadre de vie, un collectif de sauvegarde des maisons faubouriennes des Batignolles et des Epinettes s'est constitué il y a quelques mois.
Patrick Rollot, un habitant du XVIIe arrondissement, amoureux de son patrimoine et fin connaisseur de son histoire, est à l'origine de ce collectif. Il a répondu à nos questions.

Vous êtes le président du Collectif Epinettes Batignolles. Comment est née cette initiative ? Quel est le but de ce collectif ? Patrick Rollot.
J'avais lu sur les réseaux sociaux les messages d'alerte de plusieurs habitants de l'arrondissement concernant des maisons faubouriennes menacées par des opérations immobilières. Je leur ai proposé une rencontre et, selon l'adage que l'union fait la force, nous avons décidé de créer ce Collectif pour mobiliser riverains et élus.
Le Collectif Epinettes Batignolles a pour objet de sauvegarder ces petites maisons typiques du XIXe siècle contre tout projet qui en altérerait l'intégrité, qui pourrait nuire à l'harmonie des façades des rues ou qui contribuerait à hyperdensifier ces quartiers.
Très concrètement, ce que nous voulons éviter c'est d'une part la démolition de ces « dents creuses » qui laissent passer l'air et la lumière au cœur des pâtés de maison et d'autre part leur remplacement par des constructions souvent très laides qui détruisent l'harmonie d'une rue, tels le 113 rue Legendre ou le 53 rue Boursault. Notre combat est donc bien autant patrimonial qu'environnemental.

Le collectif Epinettes Batignolles a-t-il déjà alerté sur des projets de nouvelles constructions ou de surélévations ?
Les membres de notre Collectif sont très attentifs à tout projet de démolition/reconstruction ou de surélévation dans nos rues et nous avons pu ainsi récemment, avec le soutien de la mairie du XVIIe et de la Commission du Vieux Paris, contribuer à repousser un projet de construction à la place d'une maison à l'angle des rues Lemercier et Legendre. Nous suivons de près d'autres projets en cours que nous étudions au cas par cas.

Comment lutter contre la politique de surélévation des immeubles prônée par la mairie de Paris ? Quels sont les moyens pour s'opposer à un permis de construire ?
Dans une ville déjà saturée comme Paris, septième ville la plus dense au monde, la pression immobilière, en particulier en matière de logements sociaux, et les prix du foncier poussent la Ville comme les promoteurs à chercher toutes les solutions possibles pour créer des logements, ou des bureaux. Ils considèrent chaque « dent creuse » comme étant disponible à combler alors que, par exemple, le conseiller de Paris EELV du XVIIIe Emile Meunier propose de les considérer comme de précieux espaces de respiration à préserver dans la ville.
Pour nous y opposer, nous effectuons une étude précise des demandes de permis de construire pour vérifier leur compatibilité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme).
Nous entamons également un dialogue avec promoteurs et élus pour déterminer au cas par cas s'il est souhaitable ou non d'accepter des projets.
Il faut noter que la mairie du XVIIe a voté à l'unanimité, avec le soutien de Karen Taieb (Paris en commun) comme de Bertrand Lavaud (LREM) le vœu présenté par Geoffroy Boulard en faveur de la protection du patrimoine bâti parisien et de la limitation des surélévations. L'appel du premier adjoint en charge de l'Urbanisme à la mairie de Paris, Emmanuel Grégoire, à davantage de concertation entre promoteurs et riverains va également dans le bon sens.

Trois exemples de maisons faubouriennes : au croisement Lemercier-Legendre, à gauche, un bâtiment au toit de zinc pour l'heure préservé. Un peu plus bas, photo de droite, en face du marché des Batignolles, au carrefour avec la rue des Moines, tout près d'une maison de ville, rue Lemercier remplacée par un petit immeuble. Ci-contre, rue des Appenins, la petite maison affiche un permis de démolir et de construire en R+6. Le permis a été obtenu au nom d'un particulier et cédé à la Régie Immobilière de la Ville de Paris.

Des synergies sont-elles possibles avec d'autres associations de défense du patrimoine ?
Nous avons tout de suite souhaité créer des liens avec de nombreuses associations telles que France Nature Environnement Paris, SOS Paris, Histoire & Patrimoine de Paris XVIIe, le Collectif Protégeons Montmartre, etc. Car il est absolument essentiel de travailler en réseau avec d'autres structures qui défendent aussi bien notre patrimoine que l'environnement, tous deux liés à notre qualité de vie. En effet, comme l'écrivait l'une d'elles, si une ville doit vivre et évoluer, la préservation de notre patrimoine préserve notre avenir.
Ces liens permettent de partager nos expériences, nos contacts, nos expertises, de donner aussi une caisse de résonnance à chacun de nos combats, d'informer plus largement ou encore de faire plus efficacement pression le cas échéant sur les élus.

> Nous avons pu récemment, avec le soutien de la mairie du XVIIe, repousser un projet de construction à la place d'une maison à l'angle des rues Lemercier et Legendre.

Une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) parisien est en cours, qu'en attendez-vous ?
La mairie de Paris ayant souhaité qualifier ce futur nouveau PLU de « bioclimatique », nous en attendons donc naturellement de nouvelles règles venant protéger ces petites maisons faubouriennes. Une fois encore, si nous sommes attachés à leur valeur patrimoniale il est démontré que ces « dents creuses », en contribuant à faire mieux circuler l'air dans la ville, ont de réels effets environnementaux contre les ICU (ilots de chaleur urbains) qui rendront nos villes invivables avec les évolutions climatiques déjà engagées. De même, l'accès à la lumière en ville reste une nécessité sanitaire absolue, ces petites maisons basses y contribuent également.
Nous sommes de plus en plus nombreux à penser qu'on ne doit plus construire à Paris, déjà beaucoup trop dense. Les solutions sont donc d'envisager ces questions au niveau du Grand Paris ou de la région et non seulement de la Ville, de transformer des bureaux en logements, de donner accès aux logements vacants, d'autoriser ponctuellement certaines surélévations et surtout de favoriser le retour d'activités économiques dans les régions afin de permettre à leurs habitants d'y rester et de faire ainsi baisser la pression immobilière sur les grandes métropoles.
Face aux nombreuses fautes commises lors de la précédente mandature, ce PLU « bioclimatique » à venir est une chance pour pouvoir préserver durablement la qualité de vie des Parisiens, nous ne comptons pas la laisser passer !

PROPOS RECUEILLIS PAR VITO D'ALESSANDRO

aménagements

Charte Esthétique des Permis de Végétaliser

MAIRIE DU 17e

La charte de végétalisation du 17ème arrondissement de Paris vise à homogénéiser l'esthétique de végétalisation du domaine public. Le Maire du 17ème, **Geoffroy BOULARD**, et son adjointe aux espaces verts et à la biodiversité, **Aurélie ASSOULINE**, souhaitent renforcer l'engagement des habitants pour la préservation de l'environnement et l'embellissement de notre arrondissement.

En signant cette charte, vous vous engagez à respecter les principes qui y sont énoncés ainsi que les articles du permis de végétaliser qui vous a été octroyé par la Mairie de Paris.

PRINCIPES ESTHÉTIQUES

1 **Poser un enclos non pourrissable** de couleur vert sapin autour du dispositif végétalisé afin de préserver l'homogénéité du mobilier urbain (Les palettes et autres matériels de récupération sont interdits)

2 **Lorsqu'une bordure est abîmée** ou déplacée, il est de la responsabilité du porteur de permis de la replacer ou la remplacer.

3 **Une bordure de protection** doit être placée autour de l'arbre dans un rayon de 15/20cm pour le protéger des autres plantations.

4 **Aucun pot**, jardinière, nains de jardin ou décoration ne peut être ajouté au pied de l'arbre. Seuls les végétaux sont autorisés.

ENTRETIEN DU SOL ET DE LA TERRE

5 **Désherber** les sols manuellement.

6 **L'utilisation de produits** phytosanitaires et d'engrais minéraux sont strictement interdits.

7 **L'apport d'intrants organiques** (fumier, compost...) pour enrichir les sols sont les seuls autorisés.

PARIS FAIT ÉVOLUER LE DISPOSITIF DES **PERMIS DE VÉGÉTALISER**

TIRANT UN BILAN SANS GLOIRE – « C'EST UN ÉCHEC » – D'UNE VÉGÉTALISATION DES PIEDS D'ARBRES QU'ELLE AVAIT SOUS-TRAITÉE AUX HABITANTS ET AUTOUR DESQUELS LE PIRE CÔTOYAIT LE MEILLEUR, LA VILLE A REVU SA POLITIQUE. LA MAIRIE DU XVIIe FAIT SIGNER UNE « CHARTE ESTHÉTIQUE DES PERMIS DE VÉGÉTALISER ».

A gauche, la végétalisation de la rue Capron : un succès avec une belle économie de moyens. A droite, les pieds d'arbre de l'avenue de Clichy, côté XVIIIe, voulus, installés et entretenus par le Conseil de Quartier Grandes Carrières.

A gauche, la Charte proposée par la mairie du XVIIe pour s'assurer du sérieux de l'engagement des porteurs de permis de végétaliser. A droite, les beaux pieds d'arbre de la rue Guy Môquet, une végétalisation que l'on ne rencontre pas assez souvent...

Lancés en 2015 avec pour objectif d'inciter les Parisiens à « devenir des jardiniers de l'espace public » en s'occupant des pieds d'arbre en bas de chez eux et en y faisant pousser des plantes qui apporteraient un peu de verdure dans un environnement très minéral, les Permis de végétaliser ont vite montré leurs limites.

Si, dans un premier temps, avec l'enthousiasme des débutants, les porteurs de ces permis ont pu effectuer quelques réalisations prometteuses, le temps a rapidement fait son œuvre : les pieds d'arbres délaissés sont revenus à l'état sauvage, les plantes ont dépéri quand elles n'ont pas été volées, certains pieds d'arbres sont devenus de véritables dépotoirs. Selon la mairie de Paris, 80 % des aménagements citoyens ne passent pas le terme des quatre mois...

« Il faut de la constance, reconnaît un adhérent de déCLIC 17/18 qui tente de préserver la bonne tenue des plantations installées dans des bacs sur la placette des 37-39 avenue de Clichy. *Il faut passer un peu tous les jours pour ôter les déchets, trouver le moyen d'arroser les plantes en période de canicule en allant chercher de l'eau chez les commerçants, arracher les mauvaises herbes, couper les branches mortes, etc. Le tout dans l'indifférence générale des passants et des riverains, même si on a parfois droit à un timide encouragement. »*

Même constat pour le groupe d'habitants du XVIIIe, dont plusieurs adhérents de déCLIC 17/18, qui ont obtenu un budget du Conseil de Quartier Grandes Carrières pour effectuer la végétalisation d'une dizaine de pieds d'arbre devant les n°36, 50, 52, 54 et 56 de l'avenue de Clichy côté XVIIIe.

> Emmanuel Grégoire, premier adjoint d'Anne Hidalgo, veut mettre en place « une nouvelle stratégie de végétalisation plus ambitieuse ».

« Nous avons fait le choix de végétaliser les pieds des arbres devant des commerces qui soutiennnent notre projet, confient-ils. *Nous sommes intervenus pour remettre en état les encadrements et pour remplacer les plantes en fin de vie ou vandalisées. Nous nous sommes fait accompagner par une coopérative : les Jardiniers à vélo, compétente sur le sujet. »*

Résultat : les dix pieds d'arbres sont de très bonne tenue et évoluent dans le temps.

DANS NOTRE QUARTIER, LE PIRE CÔTOIE LE MEILLEUR

Ailleurs dans notre quartier, le pire côtoie malheureusement le meilleur. Témoins, ces réalisations situées sur l'avenue de Saint-Ouen à base de roues de vélos et de tuyaux en plastique dont la photo a fait le tour du monde comme emblématique de la dégradation de la « Plus belle ville du Monde ! ».

En revanche, il faut souligner la bonne tenue des pieds d'arbres de la rue Guy Môquet qui semblent résister aux outrages du temps. Et saluer la végétalisation de la rue Capron, inaugurée il y a plus de cinq ans en présence d'Eric Lejoindre maire du XVIIIe et de Myriam El Khomri, ministre du Travail de François Hollande, venue en voisine. Destinée à empêcher le stationnement des Deux-Roues motorisés sur cette portion de trottoir voisine d'une salle de Fitness, réalisée avec une belle économie de moyens (bacs et poubelles en plastique), elle continue de remplir son office premier et d'enchanter les passants grâce aux soins prodigués par les riverains.

2 500 PERMIS DE VÉGÉTALISER

L'opération lancée il y a sept ans – et qui avait conduit à accorder 2 500 permis selon la Ville – a donc été remaniée avec une plus grande exigence quant à la capacité des porteurs de projet à maintenir les réalisations en état dans la durée. Le premier adjoint, Emmanuel Grégoire, veut mettre en place « une nouvelle stratégie de végétalisation plus ambitieuse ».

La mairie du XVIIIe a revu sa procédure. Tous les projets doivent passer devant une commission qui vérifie la compétence et la fiabilité des candidats à la végétalisation. Ils reçoivent alors aide et conseils. Dans le XVIIe, l'adjointe à la mairie en charge des Espaces Verts et de la biodiversité, Aurélie Assouline, a mis au point une « Charte esthétique des permis de végétaliser ».

Ce document, que doivent remplir et signer les détenteurs de permis de végétaliser comporte 16 points de vigilance regroupés dans cinq chapitres : principes esthétiques, entretien du sol et de la terre, gestion des végétaux, entretien et sécurité du dispositif de végétalisation et, enfin, communication.

Le document se conclut par un avertissement *« Attention : la Mairie se réserve le droit de vous retirer votre permis de végétaliser pour défaut d'entretien ou non-respect des règles. »*

Pour les autres pieds d'arbres, c'est le retour à un système qui a fait ses preuves dans le temps : les classiques grilles conçues par Gabriel Davioud en 1859 à la demande du préfet Haussmann. Elles auraient été abandonnées car difficiles à soulever pour ôter les déchets qui se glissaient en dessous et parce que la préfecture de Police demandait qu'on les retire lors des manifestations pour éviter qu'elles ne servent à ériger des barricades.

Nous avons constaté que ces grilles ont fait leur réapparition avenue de Clichy à l'occasion de la réfection du trottoir entre la Fourche et la rue Legendre côté numéros impairs : un chantier qui devrait se poursuivre jusqu'à la rue Cardinet.

On peut espérer que ces décisions signent le retour à une gestion de l'espace public plus en ligne avec l'histoire de notre ville et à une implication accrue des services municipaux.

IGOR MARAIS

FESTIVAL « AUTOUR DE L'ARBRE » 2022 DU 20 JUIN AU 6 JUILLET À LA VILLE A DES ARTS

Ce projet de festival est issu d'une réunion, en 2020, du conseil de Quartier Clichy-Grandes Carrières portant sur la végétalisation de l'avenue de Clichy et de ce quartier minéral. L'événement vise à sensibiliser à la nature et au vivant et à participer à l'animation du territoire. C'est désormais un projet mené en commun avec la mairie du XVIIIe et à l'échelle de l'arrondissement.

Parmi les temps forts de la quinzaine :

- **Une exposition *« Autour de l'Arbre »***
- ***« Aux arbres, citoyens »* créations des collégiens du collège Coysevox**
- **Des parcours commentés :**
  - ***« Le square des Batignolles »*, avec Michel Lebondidier**
  - ***« Les arbres de la butte Montmartre »*, avec l'agence d'écologie urbaine**
  - ***« Une visite naturaliste du cimetière Montmartre »*, avec l'agence d'écologie urbaine**
  - ***« Du Jardin Rachmaninov au parc de la Chapelle Charbon »***
- **Une conférence : *« Les arbres des rues de Paris »*, avec l'agence d'écologie urbaine**
- **Des livres à partager sur l'arbre : lecture partagée, avec E. Astié-Keller, lecture sous les arbres, « coups de cœur des libraires »,**
  - **Rire et chanter ensemble *« L'arbre à palabres »*, avec Valérie Barki, chanteuse et conteuse**

Renseignements et programme complet sur les sites de déclic 17/18, de la Ville a des Arts et de mairie du XVIIIe.

(Re)-Découvrez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

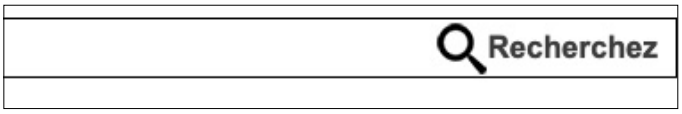

TOUT EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

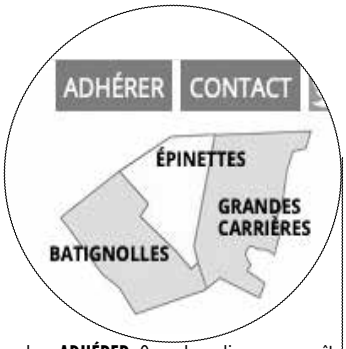

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque du montant de votre adhésion ou don

• Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU BLEU de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site.
Les images du carousel permettent d'accéder directement aux articles correspondants

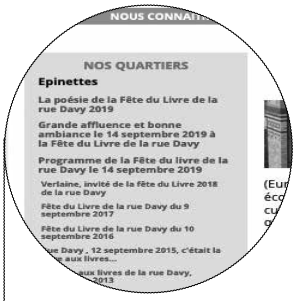

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT LE CODE DE VOTRE IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE **WWW.DECLIC1718.ORG** – SUIVEZ-NOUS SUR **FACEBOOK. MERCI**